

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/02/2020



**Lieu :** SHEVA, Maisons-Alfort

**Date :** le 25/02/2020

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Bérenghère BOUDEAU** – vice-secrétaire  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Catherine LAROCHE**

**Laurence MIROIR** – secrétaire  
**Rachel MOORE**  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Aurélie PHILIP** – vice-trésorière  
**Caroline SALLES**

### Absents excusés :

Cédric BRIAND – dir. technique  
Catherine BOISSON-VIDAL  
Claire DELAUNAY (SECEVA)\*  
Isabelle DURAND-ZALESKI  
Alexis JOCH

Jean-François LASSALLE  
Anaëlle LELAN (SECEVA)\*  
Alma MARTEAU (SECEVA)\*  
Jean-Pierre OZANNE

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Trésorerie/Comptabilité
2. Election du bureau
3. Equipe salariée
4. Préparation de la fête du club
5. Réinscriptions rentrée 2020
6. Tarifs 2020-2021
7. Relations ENVA
8. Projet évolution de la SHEVA & Actions de communication
9. Questions diverses

## **0. Tour de table des référents**

*Référente Animations et soirées (Marie-Gaëlle).* Cette année, rien n'est prévu pour la finale du Challenge le 22 mars, sauf si des bénévoles sont motivés pour organiser l'animation. L'année dernière, il y avait suffisamment de monde au coup de feu de midi mais, comme habituellement, pas assez pour l'organisation en amont et le rangement.

*Référent Cavalerie (Cédric).* Ultima, nouvelle jument, ne va certainement pas rester car elle s'est révélée être plus vieille que prévu et trop chère pour son âge (12 ans pour 5 000 €). Vuiderbo semble convenir et donc reste à la SHEVA. Rivage a malheureusement dû être euthanasié pour cause de colique.

Durant la nuit du 27 au 28 janvier, des personnes se sont introduites dans l'enceinte de la SHEVA et ont libéré dix de nos chevaux en ouvrant les portes de leurs boxes. La voisine, employée de l'Ecole qui loge en face des écuries, aurait entendu du bruit et vu des lumières vers 3H du matin. Des élèves vétérinaires ont trouvé quatre de nos chevaux au petit matin et les ont reconduits dans la carrière couverte. Ils ont ensuite prévenu les gardiens à la loge mais ceux-ci n'ont donné aucune suite. Des chevaux sont blessés et toujours en convalescence depuis. Nous avons écrit au Directeur de l'Ecole le jour même nous étonnant que de tels faits aient pu passer inaperçus alors même que nous sommes censés bénéficier des services de gardiennage de l'Ecole. La SHEVA a porté plainte et une enquête a été ouverte mais aucune nouvelle depuis.

*Référente Communication (Marie-Gaëlle).* L'an dernier, nous avons participé à la kermesse du 14 juillet sur l'Ile du Moulin Brûlé, mais à ce jour nous n'avons pas été recontactés. Il est donc décidé de ne pas relancer les organisateurs et de ne pas y participer cette année. En revanche, il faut se concentrer sur le forum des associations, en septembre, qui avait été une belle opportunité pour remplir les dernières reprises.

En tant que référente communication, Marie-Gaëlle souhaiterait avoir davantage d'informations descendantes de la part du bureau pour ne pas avoir à attendre d'un CA à l'autre, notamment pour les mises à jour du site relatives aux chevaux et enseignants/palefreniers.

*Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan).* RAS

*Référent Kavalog (Ivan).* L'adresse web du serveur Kavalog a été changée, mais nous n'en avons été informés que tardivement, donc plusieurs personnes n'ont pas pu se connecter sur leur compte. Un mailing va être envoyé dès demain pour informer les adhérents de ce changement d'adresse.

*Référente Licences (Catherine BV).* RAS

*Référente Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel).* RAS

*Référente Relations avec adhérents (Isabelle).* Une adhérente demande un réexamen de sa requête : ne peut plus pratiquer l'équitation pour cause de problèmes dorsaux, sans aucun lien avec le sport équestre. La demande de remboursement avait été refusée, le CA maintient sa position.

Demande d'avoir pour cause de grossesse de la part d'une adhérente n'ayant pas monté de l'année : accordée.

*Référente **Retraite des poneys et des chevaux** (Caroline).* Milou et Murphy partent à la retraite cette année. Milou aurait trouvé une maison d'accueil, à confirmer avec Jessica. Des affiches vont être publiées pour Murphy.

*Référente **Tarifs** (Aurélie).* RAS

*Référente **Travaux et entretien** (Catherine L).* Les toilettes semblent fonctionner occasionnellement. Une intervention supplémentaire a eu lieu mais sans demande de notre part. Nous avons donc refusé de payer la facture émise. Aucune relance n'a été envoyée.

## **1. Comptabilité et trésorerie**

Le chiffre d'affaires continue de progresser : 552 000 € contre 533 000 € l'année passée, soit une augmentation de 3,5% ce qui est très encourageant compte tenu du contexte (difficultés de recrutement notamment).

La trésorerie se porte mieux que l'année passée : 572 000 € contre 429 500 €. En revanche, les dépenses augmentent, notamment les frais de nourriture (9 000 € / mois cette année contre 6 000 € / mois l'année passée). Il faut éplucher les factures pour comprendre cette hausse significative.

Le départ de Vincent a engendré des frais (versement d'une prime), d'où l'augmentation du poste « salaires ». Des chevaux ayant été achetés, cela contribue également à la hausse des dépenses.

Les dépenses moyennes mensuelles s'élèvent à 55 160 € TTC par mois contre 53 280 € l'année passée.

## **2. Election du bureau**

Il est à noter un manque d'investissement des sociétaires de la SHEVA. Peu de personnes s'impliquent vraiment dans la vie du club. Le problème vient aussi du recrutement des bénévoles. L'animation reste au sein du CA un poste avec une charge de travail importante pour une seule personne. Nous bénéficions toutefois de l'aide précieuse de plusieurs adhérents, pendant les évènements, ce qui est très appréciable.

Bureau réélu à l'identique, à savoir :

- Présidente : Anne BOISSON SCHALLER
- Vice-Président : Ivan MOSZER
- Trésorière : Bénédicte DAIX
- Vice-Trésorière : Aurélie PHILIP
- Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR
- Vice-Secrétaire : Bérengère BOUDEAU

## **3. Equipe salariée**

Aurélien MIRC, embauché début janvier comme responsable d'écurie, n'a pas été confirmé dans son poste. Il a été mis fin à sa période d'essai le 20/02/2020.

Cédric continue de chercher mais sans beaucoup de réussite. Il a eu un contact avec un responsable d'écurie potentiel mais l'a bien informé qu'il n'y avait aucun logement de fonction

pour lui et sa famille. Cette personne doit donc réfléchir pour ensuite rencontrer Cédric prochainement.

Léa est arrêtée jusqu'au 02 mars suite à un accident de trajet le 26/01/2020.

Michel VLADESCO, embauché début février en remplacement de Charlène, semble satisfait

#### **4. Préparation de la Fête du Club**

Journée prévue le 20 juin – vérifier la disponibilité des nouveaux enseignants. Nous n'avons pas encore d'informations sur les activités de l'après-midi, cela est à voir avec les enseignants.

Pour la soirée, un couscous est possible avec le même traiteur que l'année passée ; un autre traiteur cuisinant avec des produits issus de l'agriculture raisonnée a été contacté pour comparer, nous sommes dans l'attente de son devis. Caroline a également le contact d'un traiteur portugais. Il faut demander un devis sur la base de 100 adultes et 20 enfants. Le CA est favorable au couscous, vu le succès remporté l'année passée par ce traiteur.

Pour les animations de la soirée, deux activités ont été identifiées :

- Le Kin Ball : se joue en 3 équipes de 4 avec une thématique éventuellement « JO »
- Le Air Ball : semble moins dynamique

Le CA approuve l'activité de Kin Ball. Il faut anticiper l'appel à bénévoles (en incluant les activités gérées par les moniteurs pour ne pas être pris au dépourvu le jour J) et définir à l'avance les différents postes. La référente animation se retrouve souvent à devoir combler les manques, sur des postes dépourvus en bénévoles. Cela a beaucoup été le cas l'année dernière, notamment du fait de la cérémonie des 70 ans de la SHEVA.

La sono est un poste qui pose souvent problème, à gérer et à animer (matériel lourd et technique, trouver un bénévole à l'aise au micro). Le CA ne souhaite pas la changer pour l'instant, puisqu'elle fonctionne toujours.

#### **5. Réinscriptions rentrée 2020**

Les réinscriptions se font habituellement mi-mai et les nouvelles inscriptions une semaine après. Attention au week-end de l'Ascension, qui risque de pénaliser les inscriptions.

Les réinscriptions auront donc lieu les 18 et 19 mai et les nouvelles inscriptions le samedi 30 mai (Béregère, Bénédicte, Rachel, Ivan, et Anne l'après-midi, sont disponibles). Il faut informer rapidement Catherine Boisson-Vidal de la date. Béregère se charge de faire un appel à bénévoles et remotiver les personnes de l'année dernière pour plus d'efficacité.

#### **6. Tarifs 2020-2021**

Aurélié va reprendre le fichier de l'année passée pour effectuer une simulation d'augmentation. Evaluer notamment si nous pouvons augmenter moins fortement les forfaits des benjamins, pour lesquels nos tarifs sont déjà relativement élevés. Les simulations seront présentées au prochain CA.

## **7. Relations ENVA**

L'Ecole nous réclame une facture de 73 700 € correspondant à un rattrapage des frais de gardiennage sur les 5 dernières années, consécutif à un nouveau mode de calcul. Cette nouvelle méthode de calcul étant contestable, ce dossier est parti directement dans les mains de notre avocat, qui a rédigé une lettre de contestation.

La fumière actuelle est toujours à notre disposition car l'ONF vient seulement de recevoir le permis de construire, ce qui nous laisse encore un peu de temps. Une fois les travaux commencés, il a été convenu avec M. Degueurce que nous pourrions nous appuyer sur le pavillon d'habitation en face de la SHEVA pour déplacer le camion en face des boxes et installer une fumière entre les deux bâtiments (pavillon d'habitation et Létard). Ceci est rendu possible grâce à la désaffectation du pavillon Létard et au déménagement de la locataire du pavillon d'habitation.

Les frais d'eau sont toujours en cours de contestation.

Nous avons reçu fin décembre deux courriers de résiliation de notre convention d'occupation de la part de l'Ecole, l'un pour la Convention initiale de 1993, l'autre pour le Protocole d'accord de 2012. Un recours administratif a été envoyé par notre avocat pour chacune des lettres début février. L'Ecole a maintenant deux mois pour y répondre. Si elle ne se manifeste pas ou conteste ces recours, nous passerons à l'étape suivante, qui sera le recours en contentieux devant le tribunal administratif.

## **8. Projet évolution de la SHEVA & actions de communication**

Une candidature spontanée a été déposée mi-décembre au Parc Interdépartemental des Sports de Paris-Val de Marne (PIDS), puis présentée au CA de janvier. Notre candidature a été acceptée et s'en est suivie d'une publication pour un délai d'un mois. Aucune autre candidature n'a été présentée donc notre dossier est retenu et sera présenté au CA du PIDS mercredi 26 février.

L'étape suivante sera la mise en place du projet, la signature de la convention d'occupation (à renégocier), la recherche de financement. Il faudra établir un rétro-planning et un programme architectural précis pour s'assurer de la qualité de la réalisation du projet.

Une réunion a eu lieu avec le Ministère mi-février. Leur timing serré joue à notre avantage : ils ont intérêt à ce que nous partions au plus tôt pour commencer leurs travaux et éviter ainsi un retard trop important dans leur projet, idéalement fin 2022 au plus tard (à confirmer).

L'enjeu est d'avoir les fonds nécessaires le plus rapidement possible pour être en capacité d'engager le début des travaux. Le fait que nous soyons une association ne permet pas toujours de convaincre des banques. Faire appel à un courtier pourrait être une solution également, Rachel se renseigne auprès de l'un de ses contacts.

Laurence et Bérengère se chargent de refaire une veille concernant les subventions, les critères d'éligibilité et les deadlines pour pouvoir être réactifs.

Quelles actions de communication développer ? Lors de l'AG, nous avons énoncé tenir régulièrement les adhérents informés et la mise en place d'une enquête. Un mailing général serait opportun.

## **9. Questions diverses**

Modification des dates des prochains CA :

- ➔ Le prochain CA aura lieu le 24 mars au lieu du 31 mars
- ➔ Le CA du 19 mai pourrait être déplacé au 26 mai, selon les disponibilités de chacun

Côté activité : La session au Touquet sera renouvelée sur les dates du 03 au 16 juillet. Voir avec Cédric pour s'assurer de l'organisation complète : la réservation de la maison a été faite mais quid de celle des boxes ?

Le stage à Lamotte-Beuvron n'a pas pu être réservé à temps, donc un lieu d'accueil alternatif a été trouvé dans l'Yonne (Ferme Equestre Les Grilles à Saint-Fargeau).

Les stages de début juillet organisés à la SHEVA n'ayant pas très bien fonctionné l'année passée, la question se pose de les proposer à nouveau cette année.

**Tableau annexe de suivi des actions**

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog	ASAP
Isabelle	Mettre à jour le Règlement Intérieur	Rentrée 2020
Laurence	Vérifier les conditions de mise en place du CEC	ASAP
	Mettre en place la procédure d'intérêt général	ASAP
	Rédiger le PV de l'AG	ASAP
Laurence & Bérengère	Veille sur les subventions	ASAP
Anne	Recontacter l'avocat et le PIDS pour la suite de nos procédures	ASAP
	Communication aux adhérents suite à l'AG	Post AG
Marie-Gaëlle	Valider les devis de traiteur et d'activité pour la Fête du Club	ASAP
Cédric	Entreprise – sol à expérimenter	ASAP
	Finaliser l'organisation des activités de fin d'année (Touquet / stages)	ASAP
	Elaborer avec les autres enseignants le programme de l'après-midi du 20/06	ASAP
Aurélié	Simulation des tarifs 2020/2021	Prochain CA
Bérengère	Organisation de la journée des inscriptions	ASAP

**Prochain CA SHEVA : 24 mars 2020**

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER


